

L'Abeille du Parc



Printemps



Dossier

BON VIVRE en Vallée de l'Essonne



Dossier



6/9

« Bon vivre » en Vallée de l'Essonne

Le Gâtinais français, pays des rivières, des marais, des vallons, des ourlets boisés et des plateaux... (3)

**Le Parc en action**

- LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

3

**Horizon et panorama**

- ANIMAUX VICTIMES DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : DE FUNESTES RENCONTRES

4

**Terre de culture**

- ELEVAGE ET VENTE À LA FERME DE VOLAILLES DE QUALITÉ, UNE TRADITION GÂTINAISE

5

**Parole de terroir**

- PAUL ROUGER : LA PASSION *ALLEGRO NON MODERATO* !

10

**Tourisme et art de vivre**

- PARC DE PRINGY : LA MÉMOIRE ROMANTIQUE DU 19^e SIÈCLE

11

**Les rendez-vous du Parc**

- MANIFESTATIONS COMMUNALES
- RECETTE « FROMAGE DE CHÈVRE CHAUD AU MIEL DU GÂTINAIS... »

12

Edito

Dans cette Abeille du Parc n° 18, vous découvrirez le troisième volet de notre « série » sur les grandes entités paysagères du Parc naturel régional du Gâtinais français.



Dix grandes entités ont été définies au moment de la création du Parc. Chacune fait l'objet d'une Charte paysagère, outil d'aide à la décision pour une politique efficace de gestion des paysages. Diagnostic, discussions avec les élus et les partenaires, puis propositions d'actions font des Chartes paysagères un document de référence partagé par tous.

Paysages agricoles et villages de buttes, bosquets et vallons jardinés, coteaux boisés et fonds de vallée, les Chartes paysagères mettent en lumière les paysages du Parc naturel régional du Gâtinais français, dans toute leur diversité. On découvre alors à quel point les paysages contribuent à façonner l'identité d'un territoire...

Dans L'Abeille du Parc n° 14, nous vous présentons la Charte paysagère « Plateau du Gâtinais Sud », dans le n° 16 la Charte paysagère « Plateau de Mondeville-Videlles » et dans ce numéro, la Charte paysagère de « La Vallée de l'Essonne ».

Tout comme paysage harmonieux rime avec cadre de vie agréable, qualité de l'eau rime avec préservation de la vie. La protection de la ressource en eau est un objectif majeur du Parc naturel régional du Gâtinais français. Une de ses actions engagées dans ce sens, vous le découvrirez dans « Le Parc en action », porte sur la sensibilisation à la dépollution des eaux usées par l'assainissement individuel (fosses septiques...).

Je vous rappelle que l'équipe du Parc est à votre écoute pour tout renseignement en matière d'environnement, de paysage, de développement économique, d'agriculture, d'urbanisme, d'architecture, d'animation culturelle... N'hésitez pas à les contacter !

Le Président

Jean-Jacques Boussaingault

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Place de la République • 91490 MILLY-LA-FORÊT
Tél.: 01 64 98 73 93 • Fax: 01 64 98 71 90
e-mail: info@parc-gatinais-francais.fr
site: www.parc-gatinais-francais.fr

Président de la Publication :

Jean-Jacques Boussaingault

Président de la Commission Communication :

Guy Gauthier

Directrice de la Rédaction :

Emmanuelle Guilmault

Rédactrice en Chef :

Fabienne Cotté

Comité de Rédaction**Rapporteur :** Gérard Poirier

Membres : Serge Blondy, Jean-Louis Cadilhac, Dominique Cauchy, Brigitte Chrétien, Alain Coulon-Pillot, Patricia Grell, Evelyne Lennox, Henri Meier, Frédéric Morel, Marthe Pesneau, Martine Querné, Danielle Schinacher.

Photographies : Marie-Lys Lenoir

(© ARELYS - Tél.: 06 60 61 40 09)

Auteurs-rédacteurs : Christian Weiss

(© Christian Weiss - x.weiss@wanadoo.fr)

et Sophie Philippet

(© Sophie Philippet - spatz@club-internet.fr)

Maquette et impression : BRISTOL S.A.,

Tél. : 01 60 82 63 55 - www.bristol.fr

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Objectif : préserver la ressource en eau

L'un des objets de la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 est de lutter contre la pollution pour préserver la qualité des eaux. Cette loi impose, à partir de 2006, la vérification des assainissements non collectifs. C'est pourquoi chaque commune a pour obligation d'adhérer à un nouveau service avant le 31 décembre 2005: le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Qu'est-ce que l'assainissement non collectif (autrement dit: l'assainissement individuel ou autonome)?

Il concerne les habitations non reliées au « tout à l'égout » et permet le traitement des eaux usées directement sur le terrain de l'habitation. C'est un système qui a fait ses preuves en matière d'efficacité de traitement des eaux usées, grâce à son ensemble de dispositifs:

- le pré-traitement en fosse septique (ou fosse toutes eaux) recevant les eaux usées de l'habitation; ce processus assure la rétention puis la liquéfaction des matières solides,
- le traitement: ces effluents sont ensuite envoyés vers un dispositif d'épandage souterrain composé de tuyaux perforés; on utilise ainsi tout simplement les bactéries du sol pour traiter la pollution,
- puis l'évacuation des eaux s'effectue soit par infiltration dans le sol, soit exceptionnellement, par rejet vers un fossé ou un cours d'eau.

Pourquoi un SPANC?

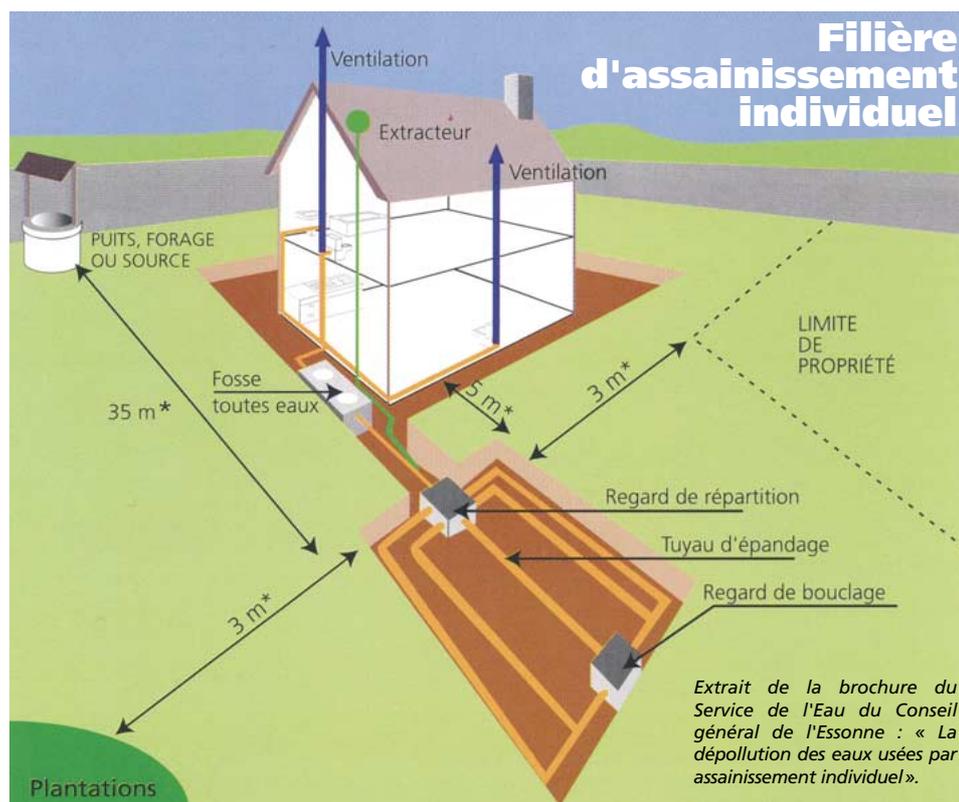
Toutefois, l'assainissement individuel n'est performant qu'à condition d'être correctement installé et entretenu. En cas de mauvais fonctionnement ou de défaut d'installation, les eaux usées sont mal traitées et leur évacuation peut provoquer une pollution de la nappe phréatique ou des cours d'eau.

Ainsi, une fois que les communes auront adhéré à un SPANC, les habitants concernés pourront alors bénéficier d'une vérification de la bonne conception et de l'entretien de leurs installations.

Le Parc se mobilise pour un SPANC performant

Début 2004, des Communes du Parc conscientes de l'échéance proche du 31 décembre 2005, ont demandé au Parc de les conseiller et de réfléchir, avec elles, à l'avenir.

Après une étude technique et financière, il est apparu que le Parc, en tant qu'entité intercommunale, pouvait être porteur d'un SPANC. Ainsi une grande partie des communes a souhaité sa mise en place par le Parc. Aujourd'hui, 32 communes y ont déjà adhéré.



Le Parc en action



Questions-réponses

Ma fosse septique a été construite en même temps que ma maison, il y a 27 ans. Vais-je être obligé de tout changer pour être en règle?

Non, en fait votre installation doit être en conformité avec la réglementation en vigueur à la date à laquelle vous avez déposé votre demande de permis de construire, c'est-à-dire de 1977. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif sera justement fait pour vérifier cette conformité et l'entretien régulier de votre installation. Il vous conseillera en cas d'améliorations à apporter.

Je viens d'aménager une nouvelle salle de bains. Les eaux usées supplémentaires ne vont-elles pas gêner le bon fonctionnement de ma fosse septique?

En effet, ce sont bien des eaux à traiter en plus. Cela entraîne une mise en conformité de l'installation d'assainissement non collectif avec la réglementation en vigueur au moment de la modification de l'habitation. Le SPANC aura également pour mission de contrôler les nouvelles installations.

Ce service public aura-t-il un coût?

Comme tout service, une rétribution sera demandée aux habitants disposant d'un assainissement non collectif, comme il est demandé aux habitants reliés au tout-à-l'égout de verser une contribution aux frais de collecte et de traitement de leurs eaux usées. Dans le cadre des locations, le premier contrôle de diagnostic est à la charge du propriétaire puis les contrôles liés à l'entretien sont à la charge du locataire. Cependant, le Parc s'emploie à mettre en place un SPANC permettant d'avoir un coût des contrôles le plus « réaliste » pour les particuliers. Cela grâce à ses partenaires: le Conseil régional d'Ile-de-France, les Conseils généraux d'Essonne et de Seine-et-Marne, les communes et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Nous devons toujours garder à l'esprit à quel point il est important pour tous de préserver et d'améliorer la qualité des eaux des ruisseaux, des rivières, des mares et des nappes phréatiques. Et cela, pas seulement à l'échelle du territoire du Parc. L'eau est une ressource précieuse, indispensable à la vie. Ne la gaspillons pas.



Animaux victimes de la circulation routière : de funestes rencontres



Des habitudes perturbées

Les animaux sauvages se déplacent sur leurs territoires pour occuper de nouveaux espaces, chercher de la nourriture et se reproduire. Pour passer d'un milieu favorable à un autre, la faune emprunte ce que l'on appelle des « couloirs ou corridors biologiques ». L'extension urbaine et les infrastructures notamment routières, par leur maillage et leur étendue, morcellent ces lieux de passage privilégiés et bouleversent ainsi les comportements des animaux. Leurs populations sont alors souvent déstabilisées, affaiblies, voire décimées.

Attention danger !

Une rencontre avec un animal sauvage est également dangereuse pour l'automobiliste. En adoptant des comportements plus attentifs, les passages de la faune peuvent être anticipés, et en conséquence, les collisions limitées. La réduction de la vitesse aux abords et dans des zones boisées, ainsi qu'une vigilance accrue en fonction du site, s'intègrent dans ces nouvelles attitudes : en zone forestière, sur les routes bordées de haies ou de piquets d'où peuvent s'envoler des rapaces, à proximité des grandes étendues de champs... Egalement à prendre en compte pour redoubler de prudence : les périodes de l'année où les animaux se déplacent davantage (comme le printemps, l'automne, ou la période de chasse), et les moments de la journée quand la faune est plus active (crépuscules).

Une opération participative...

Le Parc naturel régional du Gâtinais français souhaite mettre en place une opération de collecte d'informations que des habitants volontaires pourraient rapporter au cours de leurs déplacements usuels.

Cette démarche viendra renforcer le partenariat en cours avec la Direction Départementale de l'Équipement de Seine-et-Marne, les Unités Techniques Territoriales de l'Essonne et la Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR). Leurs agents assurant la sécurité et l'entretien des routes lors de patrouilles régulières, ont répondu à l'appel du Parc et feront part de leurs observations.

...avec un double objectif : mieux connaître

Ce recensement, régulièrement tenu à jour, permettra de mieux connaître les habitudes, les localisations et les effectifs des espèces présentes sur le territoire du Parc et surtout celles qui sont victimes de la circulation. Les mammifères (hérissons, écureuils, blaireaux, renards...), oiseaux (chouettes, faucons, pics...) ou reptiles et amphibiens (vipères, couleuvres, grenouilles, crapauds...) seront recensés grâce à une fiche* détaillée mise à disposition par le Parc.

Il est par contre recommandé de laisser les animaux morts sur place, essentiellement pour des raisons sanitaires. Ils peuvent, par ailleurs, constituer une source de nourriture par exemple pour les corneilles et certains rapaces ainsi que pour de nombreux insectes.



© F. Cotté / PNRGF

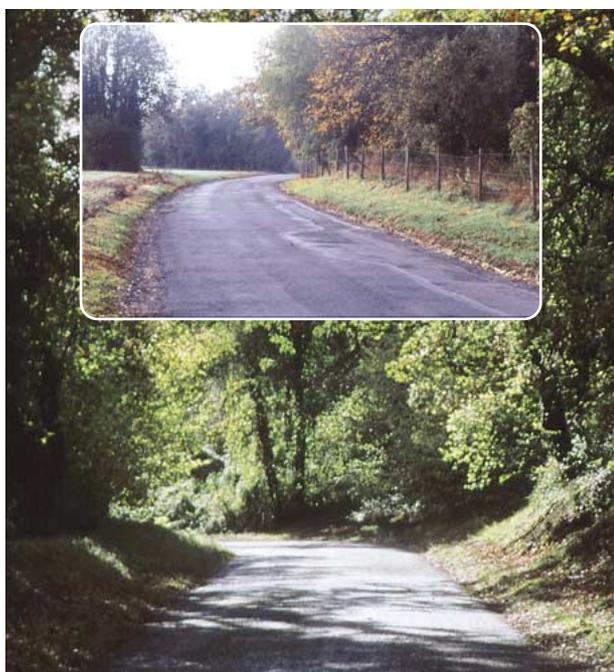
... et mieux protéger

Les informations obtenues devraient faciliter la réalisation d'aménagements, comme les passes à amphibiens (par exemple celle mise en place sur la commune de Larchant, voir Abeille n° 13), et l'amélioration de l'information des usagers de la route sur les risques de collision.

Elles aideront bien sûr aussi à envisager une préservation accrue de certains espaces ou couloirs biologiques notamment en identifiant les zones à préserver que les communes pourront intégrer dans leurs documents d'urbanisme.

* Les fiches et la notice d'identification rapide pour collecter les renseignements sur les espèces observées ou recueillies, sont disponibles auprès du Parc sur simple demande.

« Si vous êtes intéressé(e),
contactez le Parc au 01 64 98 73 93 ».



Le Centre de Sauvegarde de la faune sauvage à Pringy, Chevêche 77, ouvert depuis 1996, est spécialisé dans la convalescence des rapaces accidentés (voir Abeille n° 16). Si vous en trouvez un, contactez-les au 01 60 65 97 38.



Ces photos illustrent bien les types de routes propices à la traversée d'animaux sauvages.

Elevage et vente à la ferme de volailles de qualité, une tradition gâtinaise

Dans la Charte du Parc naturel régional du Gâtinais français, le chapitre « Développement économique » consacre une place privilégiée à la « valorisation de l'élevage de qualité ». Nous mettons aujourd'hui en lumière les éleveurs de volaille proposant la vente à la ferme, perpétuant une tradition plus que gâtinaise.

Marchés et subsistances...

L'élevage a toujours constitué une part essentielle de la production agricole du Gâtinais français, pour approvisionner les marchés ruraux locaux, où la volaille de cette région était estimée pour sa qualité gustative.

Elle représentait également un appoint pour les agriculteurs eux-mêmes, une subsistance qui a été particulièrement vitale durant les deux dernières guerres du 20^e siècle.

Aujourd'hui, les élevages profitent d'une demande des consommateurs qui privilégient l'achat direct aux producteurs, un gage de confiance accordé aux éleveurs.

Normes sanitaires

Soutenant ces choix qualitatifs, le Parc facilite et soutient les installations et leurs mises aux normes (plumages automatiques, salles de découpes...) qui demandent des investissements importants pour satisfaire aux normes sanitaires en vigueur.

Le Parc propose également des aides pour les éleveurs souhaitant aménager des points de vente à la ferme, afin de proposer leurs produits transformés.



A Guercheville, la Ferme des Tuiles s'inscrit dans les élevages avicoles de qualité du Gâtinais français.

Installée depuis 1968, Claudine Chardon s'est inspirée d'une tradition familiale pour se lancer dans la vente directe: « On a plus de plaisir à faire un produit de qualité, confie-t-elle, surtout quand on est en contact avec les clients. Après plusieurs essais, nous avons sélectionné le « Cou nu », apprécié pour sa rusticité, sa croissance lente, la délicatesse de sa chair et la finesse de sa peau, des garanties de volaille de valeur gustative. Nous avons adhéré au groupement « Produits & Terroir de Seine et Marne »,

avec lesquels nous collaborons pour faire connaître et apprécier nos poulets de ferme. Nos volailles, nourries exclusivement de produits végétaux dont des céréales, sont élevées 13 à 18 semaines avant d'être mises en vente. Après avoir investi dans une salle d'abattage et de découpe, nous avons modernisé nos installations grâce à l'aide du Parc du Gâtinais français et nous proposerons bientôt des produits dérivés comme les découpes, et les « cuisinés »: civets, terrines et rillettes de volaille ».

Claudine, Pierre et Frank Chardon produisent à peu près 130 poulets par semaine. Ils présentent aussi dans leur magasin des produits du terroir d'autres producteurs: bière, miel du Gâtinais, safran du Gâtinais, cidre, jus de pomme, pâtés et terrines...

À la veille des fêtes, la Ferme des Tuiles propose également à ses clients des chapons, des dindes et des pintades, tous élevés avec soins.

Les éleveurs proposant la vente à la ferme sur le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français

FERME DES 4 TEMPS

Isabelle et Sylvain Bouillon
21, rue de la Libération
R.N. 152 • Mainbervilliers
77760 Boissy-aux-Cailles

Tél.: 0164 24 58 22 • Fax: 0164 24 51 44

Poulets, canards, oies, dindes, chapons, lapins, confits, foie gras, terrines, magrets, plats cuisinés, conserves artisanales.

Ouvert: jeudi et vendredi de 15h à 18h30, samedi de 9h à 18h. Week-end du Goût en octobre.

Adhèrent à l'association Produits & Terroir de Seine-et-Marne



FERME DES TUILES

Famille Chardon
56, rue Grande
77760 Guercheville
Tél.: 0164 24 07 94

Poulets de ferme. Pour les fêtes: chapons, dindes, poulardes, pintades, coqs de ferme. Plats cuisinés, conserves artisanales, produits du terroir gâtinais.

Ouvert: vendredi après-midi, samedi, dimanche matin. Fêtes: non-stop.

Adhèrent à l'association Produits & Terroir de Seine-et-Marne



LAURENT RAYMOND

Hameau du Fourchet
91720 Maisse
Tél.: 01 64 99 56 51

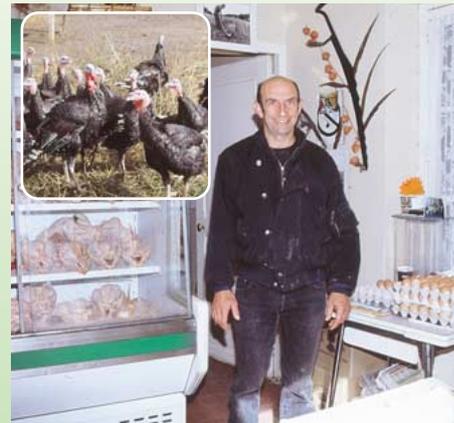
Poulets, canards, coqs élevés en espaces naturels, au grain.

Pour les fêtes: chapons, dindes, oies.

Ouvert: vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Marchés de Boutigny-sur-Essonne le samedi matin et de Milly-la-Forêt le jeudi après-midi.

Adhèrent à l'association Produits & Terroir de l'Essonne



« BON VIVRE » en Vallée de l'Essonne

Le Gâtinais français, pays des rivières, des marais, des vallons, des ourlets boisés et des plateaux...

(3)

Au sein des grands ensembles naturels du Gâtinais, une remarquable diversité paysagère s'observe dans la vallée de l'Essonne : alternance de bois et de terres agricoles, amorces des plateaux de grande culture, horizons dessinés par les lisières et les coteaux boisés, paysages de rochers, de marais, d'eaux vives... Au fil de l'Essonne, et avant qu'elle ne se jette dans la Seine, cette diversité se confirme tout au long de la rivière. En contrebas des plateaux, les villages ont essaimé les abords de l'Essonne. La vallée, relativement large, a permis l'installation de bourgs, de moulins et de maraîchages, tels que les cressonnières, favorisant une heureuse complicité entre l'homme et l'eau. Les habitants ont à présent entre leurs mains le devenir de cette vallée exceptionnelle.



La vallée de l'Essonne, enjeu naturel

Comme nous le rappelions dans les précédentes Abeilles du Parc à propos des Chartes Paysagères (Abeille n° 14 et 16), l'évolution des paysages est de la responsabilité collective mais aussi individuelle. Les enjeux concernant les vallées, les rivières et les milieux humides qui les jouxtent sont vitaux, ils concernent notre ressource naturelle la plus précieuse : l'eau. La vallée de l'Essonne qui, de Boulancourt à Baulne, parcourt sur 32 kilomètres le Parc naturel régional du Gâtinais français, est un écrin naturel où chaque milieu recèle une flore et une faune spécifiques et précieuses : ils représentent pour leurs habitants un patrimoine naturel et paysager inestimable.



Pelouse calcicole

La nature de la vallée

Si l'espace de la vallée a permis l'installation des villages, la nature tourbeuse des sols a avantagé la pérennité d'un cours en partie naturel où bras secondaires, étangs, roselières, marais et connivences naturelles du terrain avec l'eau ont traversé les siècles. Sur la partie en aval, au nord, la vallée est plus urbanisée, en particulier entre La Ferté-Alais et Maisse, tandis qu'elle a conservé son caractère rural sur sa partie sud, en amont, entre Maisse et Boulancourt. L'impossibilité de bâtir sur les sols jouxtant le lit mineur de la rivière a également favorisé l'inaccessibilité à certains milieux, les préservant des aménagements. L'homme conduisait par le passé au pacage des animaux domestiques (vaches, brebis...) dans les prés humides et sur les coteaux, il évitait que ces milieux soient colonisés par les arbustes puis les arbres et ne se ferment. Les cressonnières - labellisées par la Direction régionale de l'Environnement depuis 1992 « paysage de reconquête » - sont aujourd'hui une alternative à cette fermeture. C'est alors l'activité humaine qui permet de maintenir ainsi des milieux ouverts.

Les cressonnières, situées à proximité des sources, constituent le seul paysage ouvert des fonds de vallée, offrant qui plus est des perspectives étonnantes. Le Parc naturel régional du Gâtinais français apporte son soutien à cette forme de maraîchage en milieu humide en accordant une marque « Produit du Parc » aux cressiculteurs qui souhaitent participer à ce programme.



Cressonnière de Vayres-sur-Essonne

Les moulins, dont celui de Boutigny-sur-Essonne toujours en activité, représentent un patrimoine architectural et historique grâce aux biefs et au génie hydraulique qui agrémentent le cours de la rivière. Enfin, les carrières artisanales de grès, sur les coteaux, ont été reconquises par une flore remarquable, mais risquent également aujourd'hui de devenir des friches.

L'Observatoire du paysage

L'observatoire du paysage, dont nous avons déjà parlé en tant qu'outil de diagnostic paysager, contribue à évaluer l'évolution des paysages sensibles grâce à des photographies panoramiques prises d'un même point, d'année en année. Cette approche diachronique permet d'observer le reboisement naturel des coteaux, la colonisation ligneuse des

pelouses sèches, des milieux humides. Ces images de référence peuvent également révéler les interférences de volume (construction disproportionnée, panneaux publicitaires...) pouvant altérer le bâti harmonieux des bourgs ou occulter les lisières de vallée et les traits des coteaux qui représentent le charme paysager des villages riverains.

Enjeux de la Vallée de l'Essonne

De nombreux enjeux ont été mis en lumière grâce à la mise en oeuvre de la Charte Paysagère de la vallée de l'Essonne et au concours des élus et des habitants qui y ont participé. La valorisation de cette entité paysagère et des ressources humaines, naturelles et architecturales

qu'elle recèle a pour vocation de préserver le patrimoine d'hier et d'élaborer celui de demain. Parmi ces enjeux, certains sont prioritaires comme le maintien des marais, la valorisation des abords publics de l'Essonne et la maîtrise des extensions urbaines.



Ambiance de bourg



Franges urbaines



Chaos gréseux



Lavoir

Maintenir l'ouverture des marais

Naturellement, les marais tendent à être reconquis par une végétation ligneuse dominée par les saules et les aulnes. Par le passé, l'homme les entretenait en les exploitant (roseaux, tourbe) ou en laissant paître le bétail qui se chargeait de brouter les jeunes pousses. Leur rôle d'épurateur naturel des eaux, de bassin d'expansion durant les périodes de crue, et de réserve biologique - un grand nombre d'oiseaux et d'insectes y vivant - est aujourd'hui reconnu.



Marais

De nombreuses zones de marais, dont certaines sont des propriétés communales, sont situées le long de la rivière Essonne: c'est le cas par exemple du Grand Marais à Gironville-sur-Essonne, du Marais de la Bichetterie à Maisse, du Marais de Jarcy sur les communes de Boutigny-sur-Essonne et Courdimanche-sur-Essonne, des marais d'Auxy et de Roncevaux à Buthiers.

Afin de lutter contre leur « fermeture » par les ligneux et donc de favoriser la pérennité, voire l'amélioration de leurs richesses écologique et hydraulique, des réflexions sont aujourd'hui en cours, avec certaines de ces Communes, afin de trouver des outils de gestion et de valorisation adaptés à ces espaces.



Marais de la Bichetterie

Valoriser l'espace public riverain

Aujourd'hui, l'espace public ne doit plus s'accommoder de la rivière en la détournant ou en réduisant son espace d'expansion et sa valeur écologique, mais, au contraire, l'espace public doit valoriser la rivière qui la borde.

Plusieurs communes riveraines s'inscrivent dans cette nouvelle démarche comme Maisse où, pour border la traversée du bourg, les élus ont choisi de planter des Frênes, une essence emblématique des cours d'eau, dont les racines

contribuent également à fixer les berges. Dans le même esprit de valorisation, un accès avec un aménagement intégré au marais de la Bichetterie voisin est prévu.



Maîtriser les expansions urbaines

Quand l'urbanisation est sans limite dans un paysage, les urbanistes parlent de « continuum urbain ». L'ensemble des éléments architecturaux et naturels qui composent ce paysage, ne se distinguent plus et perdent une part de leur valeur. La diversité des paysages et des styles architecturaux comme des matériaux qui composent le bâti des bourgs représente la richesse patrimoniale de la vallée. Cette préoccupation fait aussi partie des priorités de la Charte Paysagère de la vallée de l'Essonne.

Les coupures vertes seront également privilégiées et

valorisées là où un risque de continuité urbaine a été observé. Par ailleurs, dans le souci d'une harmonie paysagère entre les éléments bâtis et les paysages, les stockages d'hydrocarbures, installés par les pouvoirs publics sur

les flancs d'anciennes carrières, peuvent facilement être masqués, par des haies ou des bosquets. Quant à l'affichage publicitaire illégal, qui défigure les entrées de bourg et les rives de l'Essonne, il est destiné à disparaître à court terme.

Affichage publicitaire illégal



Stockage d'hydrocarbures

Un outil de veille...

Les vallées sont particulièrement sensibles aux aménagements et à la gestion naturelle dont sont l'objet les rivières qui les irriguent. La Charte Paysagère de l'Essonne

doit servir comme outil de veille aux Communes afin de les aider, grâce aux diagnostics réalisés et aux recommandations proposées, à valoriser leurs paysages et à

maintenir une qualité de vie pour les habitants des bourgs riverains. Ce n'est qu'à cette condition qu'il fera à l'avenir encore « bon vivre » dans la vallée de l'Essonne.





Paul Rouger : la passion *Allegro non moderato* !

Brillant artiste classique, souvent par monts et par vaux, Paul Rouger aime à se retrouver dans sa maison de Moigny-sur-Ecole, qu'il a choisi voilà six ans pour son cadre reposant et son ambiance.



La musique au coeur

À peine né, Paul Rouger tombe sous l'emprise de la musique : deux générations de musiciens l'ont précédé, avec un grand-père professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Il s'adonne avec brio au violon dès l'âge de 5 ans et intègre le conservatoire à 11. Il y suivra dès lors les classes de l'instrument qu'il a choisi bien sûr, mais aussi de musique de chambre, d'harmonie et de solfège.

Quelques orchestres plus tard...

En 1989, Paul Rouger quitte le conservatoire et son quatuor. A 24 ans, il entre dans l'Orchestre Symphonique Français, devenant « le plus jeune violon solo de l'époque ». Ce jeune virtuose reste 8 ans dans le seul orchestre privé de France, enchaînant tournées internationales et succès. Faute de subventions, l'aventure s'arrête, mais ce passionné reste fidèle à son groupe de cordes et en 1998, il crée l'association des Solistes Français, à Moigny-sur-Ecole où il vient de s'installer. Paul Rouger dirige cet orchestre de chambre baroque composé d'une douzaine de musiciens, qu'il définit lui-même comme « une histoire d'amitié et de complicité ». Dans le même temps il participe comme violon solo à l'Orchestre Colonne, institution musicale reconnue.

Le Gâtinais, son calme...

Etudiant, il parcourt le Gâtinais français pour pratiquer l'escalade et conserve la mémoire des sites quand il décide de s'installer hors de Paris. « Je cherchais deux éléments importants pour un musicien : l'environnement naturel et le calme. J'ai trouvé les deux à Moigny-sur-Ecole, dans un secteur protégé » se souvient-il. Paul Rouger trouve ce village différent des autres, tout en précisant avec un sourire : « et puis surtout je pouvais désormais jouer chez moi à toutes les heures du jour et de la nuit ! ».

... et une atmosphère pleine d'harmonie

Une fois installé, il explique avoir trouvé dans le Gâtinais français « une ambiance » qui le touche : « Moigny a une organisation fascinante. Il se passe tellement de choses dans ce petit village » renchérit-il.

Même si sa vie professionnelle est toujours en partie à Paris, Paul Rouger s'investit dans la vie locale en 2001 en tant que conseiller municipal. Il aimerait aussi pouvoir développer des projets musicaux sur le territoire avec son association : « Je continue de penser à un festival de musique classique au sein du riche patrimoine religieux dans le Gâtinais français » confie-t-il.

Des notes plein la tête

Entre une tournée, une animation scolaire et une croisière musicale avec les Solistes Français, Paul Rouger aimerait étendre le champ de la musique classique vers un public n'ayant pas facilement accès à cet univers au quotidien.

Avec « des concerts d'œuvres variées qui font découvrir d'autres choses » mais aussi grâce à des passerelles entre différentes activités comme les journées du patrimoine où la visite d'un lieu amène parfois la découverte d'un art. Bientôt, cela sera possible via Internet grâce à des téléchargements d'œuvres

interprétées par l'orchestre*.

Qui a dit que la musique classique n'avait pas d'avenir ?

* Les Solistes Français et l'Orchestre Colonne sur la toile : www.solistesfrancais.com & www.orchestrecolonne.fr



Parc de Pringy : la mémoire romantique du 19^e siècle

Sertie à la marge d'un parc paysager de plus de 9 hectares, l'ancienne « maison de campagne » du Comte de Vaudreuil, maire de Pringy au milieu du 19^e siècle, est aujourd'hui un charmant hôtel de ville « très bien entouré ». La commune de Pringy recèle en effet l'un des plus beaux écrans de « nature en ville » du département grâce à ses élus qui l'ont protégé des appétits fonciers. Jouant avec l'un des coudes de la rivière École et les lisières forestières, les paysagistes « naturalistes », inspirés par l'époque romantique, ont su alterner, entre ombres et lumières, des prairies et des espaces boisés, des miroirs aquatiques et des sous-bois. Ils ont dispersé au fil du tracé de la rivière un kiosque couvert de chaume, un pont japonais, un vivier, alimenté par une source : une succession de « paysages » inspirés par la peinture, et préservés grâce à une gestion attentive.

Origines monastiques...

À l'origine, le parc a vraisemblablement servi de domaine au Prieuré Notre-Dame de Pringy, dont on sait qu'il faisait partie à la fin du 11^e siècle de l'important Prieuré Saint-Martin des Champs de Paris », confie Alain Sauret, historien. « Un inventaire mentionne, au 17^e siècle, demeure, cloître et chapelle, clos de murs, toujours présents. Le parc comprenait des bois, quelques arpents de vigne et de prés, et deux petites fosses à poissons. Avant d'être acquis par Charles-Philippe de Rigaud, Comte de Vaudreuil, le prieuré et son domaine sont l'objet de longues rivalités entre le seigneur de Montgermont et le Prieur Alleaume jusqu'à la fin du 18^e siècle. Le Comte de Vaudreuil lègue l'empreinte paysagiste de son époque au domaine, un charme que lui conserveront ses propriétaires successifs, ainsi que la Commune, qui en a fait l'acquisition en 1975 ».

Une volonté naturaliste

Pour acquérir et entretenir le Parc de Pringy, la Commune consent à réaliser une parcelle constructible sur la partie la moins boisée du domaine. Cette concession permet d'engager un véritable plan de gestion. Il a été confié à un agent de l'Office National des Forêts, Philippe Drouet, qui a travaillé en parfaite



complémentarité avec deux paysagistes du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, Michel Collin et Bertrand Deladerrière.

De cette complicité, naîtra une convention (1996/2006). La diversité paysagère et forestière du parc sera privilégiée, malgré la tempête de 1999, qui détruisit près de 30 % des arbres remarquables, dont une allée de Marronniers séculaires et de nombreux Frênes. « Ce qui n'est pas tous les jours acquis », sourit Albert Chaumodon, Maire adjoint en charge notamment des espaces verts de la commune. « Conserver des taillis sous futaie n'est pas encore compris par tous, alors que ce choix

Tourisme et art de vivre en Gâtinais français



favorise, entre autres, la nidification des petits passereaux, dont les Rossignols, qui enchantent la ramée ».

Aujourd'hui, le Parc de Pringy accueille de nombreux promeneurs, des fêtes et des activités pédagogiques. Le promeneur peut reconnaître et admirer de nombreuses essences locales dans la partie forestière : le Chêne rouvre, le Chêne pédonculé, le Frêne, le Charme, le Merisier, l'Erable sycomore, le Noyer, le Cornouiller, l'Aubépine, le Noisetier... L'allée sinistrée par la tempête a été replantée de Marronniers, et le sentier de grande randonnée parcourant le parc bordé d'Erables champêtres.

Un arboretum s'ébauche également, grâce aux mains vertes des enfants des écoles. Les premières essences que l'on peut observer dans cette collection plus « exotique » sont le Mélèze du Japon, le Chêne écarlate, le Hêtre pourpre, le Gingko biloba et le Métaséquoia Hu & Cheng.

De biens belles flâneries en perspective !

Déesse mère, druides et vierge noire...

D'après certains historiens, si certaines vierges sont noires, c'est qu'à l'origine ce furent d'antiques représentations de déesses mères, rebaptisées vierges noires à l'aube du christianisme. La cérémonie que rendaient les Celtes à certaines divinités, fontaines ou

arbres, n'a pu être détournée qu'en consacrant au culte nouveau les mêmes éléments. C'est probablement au pied du chêne de la vierge noire que se tenaient à Pringy les assemblées régionales de druides. La légende dit qu'au 13^e siècle, une statue d'une vierge noire fut

découverte dans un chêne. Le lendemain de son installation dans la chapelle construite à son intention, elle était revenue dans son chêne. À la suite de ce « miracle », une cérémonie de translation fut organisée et des pèlerinages s'y déroulèrent régulièrement.

Tél. : 0160658300 (Mairie). Entrée gratuite, visites libres tous les jours, horaires variables selon la saison : du 16 mars au 15 octobre de 8h à 19h, du 16 octobre au 15 novembre et du 16 février au 15 mars de 8h à 18h, du

15 novembre au 15 février de 8h à 17h. Pour vous guider dans vos promenades, le Parc naturel régional du Gâtinais français a édité un topo-guide de randonnées pédestres : « Le Parc naturel régional du

Gâtinais français à pied ». L'itinéraire n° 16 « Quand l'École entre en Seine » traverse le parc de Pringy. Ce topo-guide vous permettra, en outre, de découvrir 24 autres itinéraires ainsi que le GR 32.

En vente 12,50 € dans les librairies, Offices de tourisme, magasins de sport et à la Maison du Parc. Une plaquette gratuite de l'itinéraire n° 16 est disponible à la Maison du Parc.

Les Rendez-vous du Parc

Manifestations communales

Retrouvez la chronique « nature » du Parc naturel régional du Gâtinais français sur France Bleu Melun le vendredi à 12h35 et le dimanche à 11h51 (Essonne : 92.3 • Melun et environs : 92.7 • Fontainebleau et environs : 103.3)

CHAMARANDE

Appel à témoignages : transmettre la mémoire vive...

Les Archives Départementales de l'Essonne et le Centre de ressources patrimoine et jardins du Domaine de Chamarande souhaitent collecter la mémoire de témoins pouvant renseigner sur l'histoire du Domaine de Chamarande et du village au 20^{ème} siècle.
Vous avez habité ou travaillé sur le Domaine de Chamarande, vous avez vécu une expérience dans le parc du château, vous avez connu le scoutisme, l'entreprise d'Auguste Mione, ou les périodes d'occupation militaires pendant la seconde Guerre Mondiale. Vous pouvez contacter : Christine Mathieu, responsable du patrimoine audiovisuel, Archives départementales de l'Essonne, Domaine Départemental de Chamarande, Rue du Commandant Arnoux, 91730 Chamarande, tél. : 01 69 27 14 14, fax : 01 60 82 32 12, e-mail : cmathieu@cg91.fr

21 MAI - LA FERTÉ-ALAIS

Journée de commémoration de la mort de Maxime Lisbonne, artiste, saltimbanque, compagnon de misère de Louise Michel, décédé en 1905 à La Ferté-Alais. L'occasion de retrouver l'ambiance du 19^{ème} siècle, du cabaret parisien, des peintres impressionnistes, des chansonniers, du French Cancan... A partir de 10h30, expositions, animations, conférences, repas, cabaret... Renseignements au 01 69 90 88 44.

25 JUIN - LA FERTÉ-ALAIS

5^e Festival de court-métrage en plein air. Place du Marché. Renseignements au 01 69 90 88 44.

Que le spectacle commence !

DU 6 AU 15 MAI - GUERCHVILLE

Festival « 1 Hectare 6 Arts », organisé par le Théâtre du Pré Vert: marionnettes, théâtre visuel, concerts, nouveau cirque, photographie, sculpture, théâtre de rue. Renseignements et réservations: 01 64 24 06 82.

11 MAI - LA FERTÉ-ALAIS

Spectacle pour enfants. Salle des Fêtes, 15h. Tarif: 3 €. Renseignements au 01 69 90 88 44.

13 MAI - MILLY-LA-FORÊT

Représentation théâtrale « amateurs » organisée par le Lions Club. Salle des Fêtes, en soirée.

14 ET 15 MAI - GUERCHVILLE

« Drôles d'oiseaux », une conférence poétique et burlesque pimentée d'extravagance, proposée par la Compagnie Nada Théâtre, dans le cadre des Scènes Rurales. Renseignements auprès du Théâtre du Pré Vert, 01 64 24 06 82.

14 ET 15 MAI - LA FERTÉ-ALAIS

Représentation théâtrale. Salle des Fêtes. Renseignements au 01 69 90 88 44.

28 MAI - MILLY-LA-FORÊT

Spectacle théâtral par l'association « La folie a gagné les parents ». Salle des Fêtes.

10 ET 11 JUIN - VIDELLES

Les Découvertes. Les Hémiolles, Videlles-Passe-Présent et L'Oreille hardie proposent des animations sur le thème « Pays d'enfance ». Samedi: concert par les enfants de l'école du village et par la Chorale de Mennezy, dans la grange d'un habitant, de 20h à 22h. Dimanche: contes, lecture, théâtre, musiques, expositions, jeux « d'enfance », apéro-musette, dans le village, de 15h à 23h.

18 JUIN - BARBIZON

Théâtre de Boulevard par une troupe amateur. Salle des Fêtes, 20h30.

Musicalement vôtre

Concerts à La Tête des Trains-Café-Musique de Tousson: venez à deux, vous ne paierez qu'une place sur présentation de cette Abeille du Parc.

- 2 avril à 21h: Fes, concert afro-jazz
 - 9 avril à 21h: Old Fashion Jazz Band, jazz New Orleans
 - 16 avril à 21h: Gadjó, jazz manouche
 - 23 avril à 21h: Le Corps du Délit, groupe musical de chansons actuelles
 - 30 avril à 15h: Zikénbrouse, forum sur les Musiques Actuelles
 - 30 avril à 21h: El Zeph', fanfare funk java-tribal
 - 28 mai à 21h: Why No Mister Domino, Blues
 - 4 juin à 21h: Grand Klezmer de Paris, musique klezmer.
- Tarifs: 10 et 8 €. Réservation conseillée au 01 64 24 76 37, contact@latetedestrains.com. Informations: www.latetedestrains.com

8 AVRIL - MILLY-LA-FORÊT

Concert Vivaldi par l'ensemble vocal de Milly-la-Forêt, Orchestre et Chœur Alexandre Stajic de Paris. Œuvre pour orchestre et violon solo: les Quatre Saisons. Œuvre pour chœur, solistes et orchestres: le Gloria.

9 AVRIL - BOISSY-LE-CUTTÉ

Chœur des Deux Vallées dirigé par A. Couture. Salle des Fêtes, 20h30. Organisé par l'association Au Sud du Nord.

15 AVRIL - LA FERTÉ-ALAIS

Concert de musiques du monde (jazz). Ferme de la Grange aux Moines. Renseignements au 01 64 57 71 75 ou 01 69 90 88 44.

16 AVRIL - BOUTIGNY-SUR-ESSONNE

Concert du JazzBand 007 et de ses invités. Salle du Foyer rural (à côté de l'église), 20h30.

16 AVRIL - JANVILLE-SUR-JUINE

Concert de jazz Sébastien Texier Trio. Saxophoniste/clarinettiste, Sébastien Texier célèbre swing et invention avec finesse et exubérance. Salle intercommunale (derrière la Mairie), 20h30.

17 AVRIL - CHAMPCUEIL

Concert « Festival de chœurs d'enfants. Une rencontre avec d'autres chorales pour découvrir les différentes facettes du travail vocal avec les enfants. Pour l'occasion, reprise de la pièce de Thierry Machuel « Une étoile errante », avec les Chants Cueillis. Eglise, 17h.

15 MAI - BOISSY-LE-CUTTÉ

Concert de jazz, duo Texier-Laccarière. Salle des Fêtes, 17h. Organisé par l'association Au Sud du Nord.

25 MAI - MONDEVILLE

Comédie musicale « Cendrillon ». Salle polyvalente, 18h.

11 JUIN - LE VAUDOÛÉ

Concert dans l'église.

12 JUIN - CHAMPCUEIL

Nouveau spectacle de contes en musiques des P'tits Chants Cueillis. Hôpital Clémenceau, salle J. Rigaux, 14h30.

18 JUIN - LA CHAPELLE-LA-REINE

Messe de Schubert, chantée par la Chorale Chanteraine. Eglise, 20h45.

25 JUIN - SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE

Concert d'Harmonie: variétés et chansons françaises. Direction Patrick Moureaux avec 50 musiciens. Place de l'Eglise, 18h.

21 juin: Fête de la Musique ! N'oubliez pas de vous renseigner auprès de vos Mairies pour connaître le programme !

Les artistes exposent

JUSQU'AU 16 AVRIL - BOURAY-SUR-JUINE

Exposition de pastels d'Annie Masclat et d'aquarelles de Maria Yenik. Bibliothèque municipale, 55, rue Haute, mardi de 14h30 à 17h, mercredi de 14h30 à 18h30, samedi de 10h à 12h.

1, 2 ET 3 AVRIL - MILLY-LA-FORÊT

Exposition Toutounov. Espace Culturel Paul Bédou, 8 bis rue Farnault.

9 ET 10 AVRIL - AUVERS-SAINT-GEORGES

Au Printemps des Arts, exposition de peintures et sculptures. Salle polyvalente.

DU 16 AVRIL AU 5 JUIN - MILLY-LA-FORÊT

Exposition Jean Plichart. Espace Culturel Paul Bédou, 8 bis rue Farnault.

DU 30 AVRIL AU 1^{er} JUIN - DAMMARIÈRE-LÈS-LYS

Exposition de sculpture « Tête à tête ». L'activité de Daniel Druet pour le Musée Grévin lui a permis de réaliser les portraits des personnalités les plus marquantes de notre époque: Guy Le Guercq, photographe, restitué l'intensité de ces rencontres. Château des Bouillants, 400, av. H. Barbusse. Du lundi au vendredi de 14h à 18h, samedi et dimanche de 15h à 19h. Gratuit.

21 ET 22 MAI - BUNO-BONNEVAUX

13^e Salon Arts et Expressions: peintures, sculptures, arts appliqués réalisés par des artistes du canton de Milly-la-Forêt. Mairie, 1, place de l'Eglise, de 10h à 18h30.

21-22 ET 28-29 MAI - JANVILLE-SUR-JUINE

Exposition organisée par le Comité des Fêtes où deux personnalités s'expriment à travers leur art: Yéva, sculpteur et Yolande Delcourt, peintre. Maison des Associations, 69, Grande-Rue.

21 ET 22 MAI - SAINT-GERMAIN-SUR-ÉCOLE

Salon de l'Artisanat: exposition-vente d'artisanat. Maison du Village, de 10h à 18h.

28 ET 29 MAI - LA FERTÉ-ALAIS

Artisanat d'Art, salon organisé par le Syndicat d'Initiative. Salle Brunel. Renseignements au 01 69 90 88 44.

DU 18 JUIN AU 18 SEPTEMBRE - MILLY-LA-FORÊT

Exposition Robert Pouliquen. Espace Culturel Paul Bédou, 8 bis rue Farnault.

25 ET 26 JUIN - MILLY-LA-FORÊT

Salon d'Art. Salle des Fêtes, samedi de 14h à 22h, dimanche de 14h à 19h.

Terroir et tradition

3 AVRIL - SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE

Bourse aux plantes: échange gratuit de plantes, conseils en jardinage... Salle polyvalente et en extérieur, de 10h à 17h.

9 ET 10 AVRIL - SOISY-SUR-ÉCOLE

Secrets de fabrication. La Verrerie d'art organise, dans son parc, un week-end de produits d'art et du terroir, en partenariat avec l'association Produits & Terroir de l'Essonne. Au programme: démonstrations, dégustations gratuites, ventes. Venez découvrir savoir-faire vannier, maître-verrier, graveur, tourneur sur bois, créatrice de bijoux, céramiste, brasseur et produits (Bière de Brie, macarons, confitures, plantes, miels, plantes médicinales, chocolats, cresson).

16 ET 17 AVRIL - MILLY-LA-FORÊT

Art et Tradition, organisé par l'APAM. Savoir-faire anciens et d'aujourd'hui. Sous la halle, de 10h à 18h.

14 ET 15 MAI - DANNEMOIS

La rivière Ecole, mes moulins, mes lavoirs, ma pisciculture. Exposition historique proposée par l'association « Dannemois se raconte »: travaux piscicoles, flore, faune. Salle J-P Cayot, de 14h à 18h. Samedi à 15h: pêche à la truite sur la place du village. Dimanche à 15h: promenade le long de la rivière. Participation de la Saumonnée du Val d'Ecole.

4 ET 5 JUIN - MILLY-LA-FORÊT

Marché de l'Herboriste, organisé par l'APAM, pour découvrir les plantes aromatiques et médicinales, les spécialités et métiers qui y sont liés. Sous la halle, de 10h à 18h.

25 ET 26 JUIN - MILLY-LA-FORÊT

Fête de la Saint-Pierre. Vente de produits régionaux. Sur les boulevards, samedi de 14h à minuit, dimanche de 10h à minuit.

N'oubliez pas de vous renseigner auprès de vos Mairies pour connaître les dates des Fêtes de Village... Carnaval à Buno-Bonnevaux le 2 avril, Fête Lantara à Oncy-sur-Ecole les 11 et 12 juin, Fête du Village à Arbonne-la-Forêt le 25 juin, Fête du Bouclon à Brouy le 25 juin, Journée champêtre à Saint-Germain-sur-Ecole le 26 juin...

Sorties « nature »

2 AVRIL, BALADE DANS LES TROIS PIGNONS OUEST

Pignons du Gueutteur et Jean des Vignes, Crêtes du Cul de Chien, Billoquet. 14h45, parking ONF du cimetière de Noisy-sur-Ecole par D16 et chemin Plaine Jean des Vignes. Sortie gratuite organisée par l'Association des Amis d'Achères-la-Forêt.

9 AVRIL À NOISY-SUR-ÉCOLE, BALADE CONTÉE

« REGARD DES PIERRES »
Fleur de Masque propose une sortie dans la forêt vivante, où des sentinelles de roche nous observent depuis la nuit des temps avec leurs masques et leurs chapeaux de verdure. 15h, parking de Noisy (près cimetière). Tarifs: 8 €, -18 ans: 6 €, enfant -3 ans: gratuit. Inscription au 06 83 39 92 67 ou au 01 60 66 89 18.

24 AVRIL AUTOUR D'ARBONNE-LA-FORÊT,

ORNITHOLOGIE ET BOTANIQUE
En forêt des Trois Pignons, avec Marie Baran et Jean Pierre Méral. 10h, parking de la Plaine de Chanfroty. Repas tiré du sac. Sortie gratuite organisée par l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau, tél. : 01 60 62 70 51.

DU 2 AU 6 MAI, STAGE D'AQUARELLE

« CARNET DE VOYAGE »
A la découverte de Milly-la-Forêt: Conservatoire national des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles, Chapelle Saint-Blaise des Simples, halle, jardin du Moustiers, Cyclop, Espace culturel Paul Bédou... Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 18h. Enseignements et visites: 310 € le stage, repas les midis 75 €. Renseignements et inscriptions: Valérie Keirsschietter Gros, 01 64 98 67 72 ou 026 22 96 07 29.

8 MAI, BALADE DANS LE CIRQUE DE LARCHANT

14h, la route de la Dame Joanne près du Chalet Jobert. Sortie gratuite organisée par l'Association des Amis d'Achères-la-Forêt et le Club Alpin de Fontainebleau.

DU 21 AU 23 MAI, STAGE D'AQUARELLE EN FORÊT DES TROIS PIGNONS ET À MILLY-LA-FORÊT

De 9h30 à 12h et de 14h à 17h. 48 € la journée. Renseignements et inscriptions: Valérie Keirsschietter Gros, 01 64 98 67 72 ou 026 22 96 07 29.

22 MAI, SITE NATURA 2000 : PELOUSES SÈCHES

CALCICOLES DU GÂTINAIS FRANÇAIS
Une sortie accompagnée par Gilles Naudet (Pro Natura Ile-de-France) à la découverte d'espèces floristiques rares protégées, au soleil comme à l'ombre d'un sous-bois, dont une dizaine d'espèces d'orchidées. A ne toucher qu'avec les yeux ! 10h, parking de l'église de Champmotteux (fin à 13 ou 16h). Prévoir un pique-nique. Renseignements et inscriptions: Eliane Dorst, tél. : 01 64 24 54 73. Organisée par l'Union des Amis du Parc naturel régional du Gâtinais français.

DU 27 JUIN AU 1^{er} JUILLET, STAGE DESSIN ET

AQUARELLE « CARNET DE VOYAGE »
A la découverte des paysages du Parc naturel régional du Gâtinais français. Du lundi au vendredi, de 10h30 à 16h30. Enseignement: 200 € le stage. Enseignement et matériel: 265 €. Renseignements et inscriptions: Valérie Keirsschietter Gros, 01 64 98 67 72 ou 026 22 96 07 29.



Fromage de chèvre chaud au miel du Gâtinais sur pain d'épices et lit de cresson

Ingédients:

- un petit fromage de chèvre très frais par personne
- du miel du Gâtinais, si possible liquide
- du pain d'épices tranché
- un peu de cannelle ou de vanille en poudre

Préparation:

- Déposez vos petits fromages de chèvre sur les tranches de pain d'épices.
- Faites-les fondre au four (thermostat 7-8, 180°).
- Pendant ce temps, faites chauffer à feu très doux le miel.
- Juste avant de servir, nappez les fromages de chèvre de miel chaud.
- Saupoudrez, selon les goûts, d'un peu de cannelle ou de vanille en poudre.
- Pour marier les saveurs des produits du terroir local, vous pouvez disposer le tout sur un lit de cresson.

Variante : vous pouvez également utiliser des fromages de chèvre frais, en faisant griller le pain d'épices seul.

Les 57 communes du Parc

ACHÈRES-LA-FORÊT	01 64 24 40 11	CÉRY	01 69 23 11 11	LA-CHAPELLE-LA-REINE	01 60 74 96 01	SAINTE-FARGEAU-PONTHIERRY	01 60 65 20 20
AMPONVILLE	01 64 24 31 55	CHAILLY-EN-BIÈRE	01 60 66 43 41	LA-FERTÉ-ALAIS	01 69 90 88 44	SAINTE-GERMAIN-SUR-ÉCOLE	01 64 38 01 05
AUVERS-SAINT-GEORGES	01 60 80 34 01	CHAMARANDE	01 60 82 20 11	LARCHANT	01 64 28 16 17	SAINTE-MARTIN-EN-BIÈRE	01 64 38 02 81
BARBIZON	01 60 66 41 92	CHAMPCUEIL	01 64 99 72 75	LE VAUDOÛÉ	01 64 24 50 10	SAINTE-SAUVEUR-SUR-ÉCOLE	01 60 66 11 36
BAULNE	01 64 57 60 71	COURANCES	01 64 98 41 09	MAISSE	01 64 99 47 26	SOISY-SUR-ÉCOLE	01 64 98 00 01
BOIGNEVILLE	01 64 99 40 07	COURDIMANCHE-SUR-ESSONNE	01 64 99 53 95	MILLY-LA-FORÊT	01 64 98 80 07	TOUSSON	01 64 24 76 10
BOISSIS-LE-ROI	01 60 65 44 00	DAMMARIÈRE-LÈS-LYS	01 64 87 44 44	MOIGNY-SUR-ÉCOLE	01 64 98 14 14	URY	01 64 24 41 02
BOISSY-LE-CUTTÉ	01 64 57 76 76	DANNEMOIS	01 64 98 41 23	MONDEVILLE	01 64 98 31 03	VAYRES-SUR-ESSONNE	01 64 57 90 19
BOULANCOURT	01 64 24 10 34	D'HUISSON-LONGUEVILLE	01 69 23 10 10	NOISY-SUR-ÉCOLE	01 64 98 81 40	VIDELLES	01 64 98 32 09
BOURAY-SUR-JUINE	01 69 27 44 36	FLEURY-EN-BIÈRE	01 64 38 02 20	ONCY-SUR-ÉCOLE	01 64 57 66 11	VILLENEUVE-SUR-AUVERS	01 60 80 42 25
BOUTIGNY-SUR-ESSONNE	01 64 57 90 10	FROMONT	01 64 24 07 51	ORVEAU	01 64 57 66 11	VILLIERS-EN-BIÈRE	01 64 79 50 25
BUNO-BONNEVAUX	01 64 99 48 87	GIROVILLE-SUR-ESSONNE	01 64 99 52 18	PERTHES-EN-GÂTINAIS	01 60 66 10 23	VILLIERS-SOUS-GREZ	01 64 24 21 03
BURCY	01 64 24 07 62	GUERCHVILLE	01 64 24 07 76	PRINGY	01 60 65 83 00	NANTEAU-SUR-ESSONNE	01 64 24 11 15
BUTHIERS	01 64 24 14 15	GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE	01 64 57 61 48	RECLOSES	01 64 24 20 29	PRUNAY-SUR-ESSONNE	01 64 99 52 17
CÉLY-EN-BIÈRE	01 64 14 24 34	JANVILLE-SUR-JUINE	01 69 27 40 13	RUMONT	01 64 24 07 03		
+ 7 COMMUNES ASSOCIÉES :		BOISSY-AUX-CAILLES	01 64 24 58 09	CHAMPMOTTEUX	01 64 95 85 54		
ARBONNE-LA-FORÊT	01 60 66 44 16	BROUY	01 64 99 59 73	MESPUITS	01 64 95 85 54		